ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination contre la covid-19

Question au Gouvernement n° 3718

Texte de la question

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Je le remercie par avance de m'autoriser à l'interroger sur la crise sanitaire : je mesure que c'est un privilège rare, depuis que vous et votre majorité avez décidé, par un coup de force institutionnel inédit *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM)*, de supprimer la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la gestion et les conséquences de la crise sanitaire. (Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LR, SOC, FI et GDR.)

Vous l'avez fait contre l'opposition unanime, exception faite des deux composantes de la majorité, des groupes qui constituent cette assemblée.

Un député du groupe LR . Scandaleux !

M. Éric Ciotti. Nous continuerons néanmoins de vous poser des questions, même si vous refusez d'y apporter des réponses. Ces questions sont celles que se posent les Français. Ces derniers ne sont pas des « procureurs » : ils s'inquiètent des discours contradictoires, des hésitations et du « en même temps » sanitaire que vous-mêmes et le Président de la République entretenez.

Mes questions portent sur la vaccination. Chacun sait que, face à la tragédie qui a déjà emporté 76 000 de nos concitoyens, la seule solution réside dans une campagne de vaccination massive. Or nous manquons cruellement de doses : les chiffres que vous avez annoncés ne se vérifient malheureusement pas sur le terrain.

Ces questions sont simples : combien de Français seront vaccinés à la fin du mois de février, combien le seront à la fin du mois de juin, et combien à la fin de l'été ? Le chiffre de 4 millions de vaccinations d'ici la fin du mois de février annoncé par le ministre des solidarités et de la santé est-il exact ? Qu'en est-il de l'objectif de 70 millions de Français vaccinés d'ici fin août, avancé par ce même ministre ?

Enfin, vous résoudrez-vous à diversifier les sources d'approvisionnement et à passer une commande nationale, sans vous contenter d'attendre les commandes européennes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Sébastien Jumel applaudit aussi.)*

M. Bruno Studer. Quelle honte !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé.* Un mot d'abord pour rappeler que je suis ici pour vous répondre au nom du Gouvernement, et certainement pas au nom du Parlement, lequel est souverain dans l'organisation de son fonctionnement interne et de ses commissions. *(Exclamations sur plusieurs bancs des groupes LR, SOC, FI et GDR.)*

M. Pierre Cordier. C'est ça, bien sûr !

M. Olivier Véran, *ministre .* J'ai répondu présent à chaque convocation de la mission d'information de l'Assemblée nationale, comme à celles de la mission de contrôle du Sénat. Je me réjouis d'ailleurs, chaque fois que je suis convoqué par l'une ou l'autre des commissions des deux chambres, de rendre compte de la gestion de la crise.

M. Pierre Cordier. Là n'est pas la question !

M. Olivier Véran, *ministre .* J'ai fait le compte : depuis onze mois que je suis ministre, sans compter ma présence pendant l'examen des textes de loi ou aux séances de questions au Gouvernement, ni les autres dispositifs parlementaires, j'ai répondu à vingt-trois convocations du Sénat et de l'Assemblée nationale pour répondre spécifiquement à leurs questions sur la gestion de la crise actuelle. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Un député du groupe LR . Vous n'avez fait que votre travail !

M. Olivier Véran, *ministre .* Je le ferai chaque fois que cela sera jugé nécessaire par les parlementaires, car c'est précisément mon rôle que de leur rendre compte de l'action du Gouvernement. Il me semble que les chiffres sont parlants.

Vous soulevez des points éminemment importants lorsque vous posez les questions de la transparence, ou encore des doses et des livraisons de vaccins. Sachez que le site data.gouv.fr, fournit déjà, en *open data* – cela a d'ailleurs été reconnu par les experts, qui ont raison de s'intéresser au libre accès aux informations –, des données relatives aux livraisons régionales et départementales, ainsi qu'au nombre de doses consommées. D'ici ce soir – ou demain matin, au plus tard –, vous y trouverez également le nombre de doses livrées et de rendez-vous pris dans chacun des 1 000 centres de vaccination, pas seulement pour cette semaine, mais aussi pour les quatre semaines à venir. Bref : vous disposerez d'autant d'informations que moi-même et que tous les Français sur l'organisation logistique et les livraisons vaccinales. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)

Lors de la dernière conférence de presse que nous avons organisée, nous avons annoncé que 2,4 millions à 4 millions de Français pourraient bénéficier d'une première dose de vaccination d'ici fin février. Je vous confirme que ces objectifs seront tenus. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3718
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 février 2021
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 février 2021